

Climat : « L'accord de Paris doit être un point de bascule »

PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU ET JADE LINDGAARD
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 6 AVRIL 2015



Marche pour le climat à New York © Reuters

Que peut-on attendre de l'accord de Paris, espéré en décembre, pour lutter contre le dérèglement climatique ? Dans un rare entretien, Laurence Tubiana, ambassadrice de la France pour le climat et cheville ouvrière de la Cop 21, défend le rôle de ces négociations, qu'elle voit comme une victoire possible « *des modernes contre les anciens* ». Face à elle, la chercheuse Amy Dahan dénonce le schisme entre les négociations climatiques et le réel.

Que peut-on encore attendre de l'accord de Paris, espéré en décembre, pour lutter contre le dérèglement climatique ? Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre proposés par les États ne permettront pas de contenir la hausse de la température globale à 2°C, seuil au-delà duquel le système du climat pourrait être durablement bouleversé par des réactions en chaîne. Le 31 mars dernier, les pays devaient publier leurs intentions de baisse des rejets de CO₂, dans la perspective du sommet de Paris sur le climat (du 30 novembre au 11 décembre). Seule **une poignée d'entre eux en ont fait l'effort** : les États-Unis, annonçant une baisse de 26 à 28% de leurs gaz à effet de serre d'ici 2025 (par rapport à 2005) ; la Russie, partie pour une baisse de 25 à 30% d'ici 2030 (par rapport à 1990) ; l'Union européenne, volontaire pour une décreue de 40 % en 2030 (par rapport à 1990) ; ainsi que le Mexique, la Norvège, la

Suisse et le Gabon, premier État africain à présenter ses engagements – dans un contexte politique agité par les scandales de corruption.

[[lire_aussi]]

Sur quoi les négociations climatiques portent-elles et quels en sont les enjeux réels ? Pour en décrypter les arcanes, Mediapart a convié Laurence Tubiana, ambassadrice de la France pour le climat et cheville ouvrière du sommet de décembre 2015, la Cop 21, à s'entretenir avec la chercheuse Amy Dahan, grande spécialiste des négociations climatiques, et coauteure d'une remarquable histoire de ces discussions : *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations climatiques* (avec Stefan Aykut, Presses de Sciences-Po).



Amy Dahan et Laurence Tubiana © CG

Le climat compte-t-il encore en relations internationales après les attentats de Charlie Hebdo et de l'épicerie casher à Paris, mais aussi à Copenhague et au musée du Bardo à Tunis ?

Laurence Tubiana : Il y a une actualité dramatique qui signale des évolutions profondes – ces attentats ne sont pas des anecdotes. La coordination internationale sur la réponse au terrorisme est aujourd'hui très importante. Dans les discussions bilatérales des ministres des affaires étrangères, c'est la question majeure. Les menaces ne sont pas de la même taille. L'effet de masse de la menace climatique est évidemment beaucoup plus grand, mais compliqué, à long terme, et implique plein d'acteurs. C'est la grande difficulté de ce sujet du climat, qui ne peut pas passer par une négociation à peu d'acteurs. Or dans la vision du monde des relations internationales, le réalisme, ce sont les rapports de force entre peu d'acteurs majeurs qui se parlent.

L'attention politique consacrée au climat devrait donc logiquement s'éteindre. Paradoxalement, la question climatique reste haut placée dans l'agenda des chefs d'État et de gouvernement. En fait, l'attention politique est même croissante. Il y a prochainement une réunion des « *Brics* » (*Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud* – *ndlr*) : le climat est à l'ordre du jour. Il n'y a pas une réunion régionale (en Amérique latine, sur l'Asie-Pacifique, entre chefs d'État africains, etc.) qui ne parle de climat. Le sujet est installé. Je pense qu'il ne va plus disparaître.

Amy Dahan : Il y a une hiérarchie de problèmes à l'échelle mondiale qui n'est pas la même pour chaque pays. L'appréciation des risques est variable. Le climat en fait partie depuis assez longtemps. À chaque événement climatique extrême, à chaque désastre, il est remis en scène par le pays qui en a subi les ravages. Pour autant, on ne peut pas dire que cela progresse toujours depuis le sommet de Copenhague en 2009. Il y a eu un contrecoup assez important à sa suite. Comment gère-t-on ce problème mondial sur la longue durée ? Il faut avoir une vision qui aille au-delà de l'année 2015.

Amy Dahan, dans le livre que vous publiez avec Stefan Aykut, *Gouverner le climat ?*, vous expliquez qu'il existe un schisme entre les négociations climatiques et le réel : la course aux ressources énergétiques, la mondialisation, l'expansion du mode de vie occidental, les rapports de force entre les États, etc. Ce hiatus existe-t-il depuis le début, est-il consubstantiel à la diplomatie du climat ?

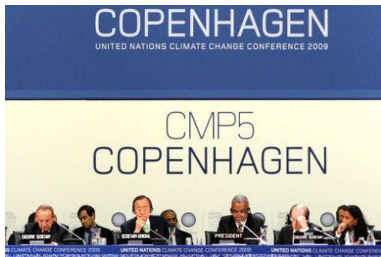
Amy Dahan : Non, je crois qu'il n'est pas consubstantiel. Dans le livre, nous essayons de périodiser le schisme. Dans les années 1990, du début de la prise en main du problème climatique, jusqu'en 2001, il y a eu beaucoup d'espoirs : la convention de Rio sur le changement climatique, la mise en place des négociations, le protocole de Kyoto que l'on peut considérer comme un petit miracle. C'est un moment d'apogée du multilatéralisme après la chute de l'Union soviétique. Le monde apparaît comme possiblement unifié. Même si, déjà, des fractures déterminent la géopolitique du problème. Par exemple, les États-Unis sont très préoccupés par leur sécurité énergétique

bon marché, et affirment que l'*american way of life* n'est pas négociable. En 1997, la résolution Byrd-Hagel affirme que les États-Unis ne peuvent pas signer de traité compromettant leur puissance économique. En son nom début 2001, Bush refuse de ratifier le protocole de Kyoto.

C'est le début du schisme : on n'a pas pris acte de ce que signifiait ce retrait américain comme décrédibilisation du processus. La négociation s'est divisée en deux parties : les « *Mop* » (pour ceux qui avaient ratifié le protocole), et les « *Cop* » (pour tous les États), dans l'idée que les États-Unis allaient revenir. On a continué à les attendre. C'est aussi le moment où la mondialisation explose, les pays en développement se développent, certains émergent, sur notre modèle occidental. À partir de 2001, la globalisation est de plus en plus intense, les émergents et, surtout, la Chine connaissent une croissance inédite dans l'Histoire – en 2007, les émissions chinoises dépassent celles des États-Unis. À côté de cette accélération du réel, il y a une fabrique de la lenteur dans ces négociations : on écrit des textes, on les rallonge, on les réduit, et on reporte finalement d'année en année les décisions. Comme il faut du consensus, quand il y a divergence, on discute de la forme et jamais du fond. On se fixe des objectifs à long terme, lointains, et on ne parle pas de comment on va faire matériellement.

Tout cela creuse le schisme jusqu'à Copenhague. Quand Obama est élu, il y a un espoir mais en réalité, il est dans la continuité des années précédentes. Il ne veut pas d'un accord contraignant et ambitieux lui liant les mains, surtout pas sans la Chine et les émergents. Aujourd'hui, les signataires du protocole de Kyoto ne représentent plus qu'environ 10% des émissions mondiales de CO₂. L'enjeu des négociations se déplace. Il faut trouver autre chose, un autre

système, qui lie tout le monde. Ça ne peut pas être sur le même paradigme, qui a été clairement rejeté par les grandes puissances.



La conférence de Copenhague © Reuters

Laurence Tubiana : Je me retrouve dans la périodisation d’Amy Dahan, notamment sur le fait que le retrait de Bush marque la fin du multilatéralisme. C’est un retournement par rapport à la ligne qu’avait formulée la secrétaire d’État américaine Madeleine Albright : « *On fait du multilatéralisme quand on peut, et de l’unilatéralisme quand on le doit.* » George W. Bush développe la doctrine inverse. À partir de 2001, quelque chose est en crise. Dans les années 90, on est allé loin – et pas seulement dans les négociations environnementales. Dans les négociations commerciales, il y a l’idée que les politiques domestiques sont un enjeu collectif, que l’on peut discuter des préférences nationales. Il y a beaucoup de théories sur la modernisation des Nations unies en intégrant de nouveaux acteurs : la société civile, le business. Il y a cette phase de mondialisation « heureuse », l’idée que le monde est uni. On réfléchit beaucoup à la gouvernance de la mondialisation. Le choc de 2001, c’est que cette phase se termine. On entre aussi dans un cycle où la croissance mondiale se ralentit.

On va vers une généralisation du modèle occidental, c’est vrai, mais pas du tout sur le plan politique. Sur la carte du monde aujourd’hui, les formes de capitalisme autoritaire s’équilibrent à peu près avec l’espace du capitalisme dit de modèle occidental. On a l’affirmation très forte d’une préférence pour la souveraineté par beaucoup d’émergents, qui va se mettre en scène dramatiquement à Copenhague.

Est-ce qu’on a un décrochage entre la forme de la négociation et le réel ? Je peux être d’accord avec cette hypothèse au départ, mais pas du tout après 2009.

Dans la manière dont on maintient le protocole de Kyoto en vie, dont les pays émergents insistent sur la négociation de la deuxième période d’engagement de réduction des gaz à effet de serre, dans le mandat de la conférence de l’ONU sur le climat à Bali, en 2007, on a l’idée de vouloir ralentir le processus pour préparer la phase suivante. C’est quelque chose que l’on retrouve dans la négociation aujourd’hui : comment fait-on pour gagner du temps et pour consolider le rapport de force qui est en train de changer ? Donc ce n’est pas seulement parce que les gens ne se rendent pas compte du réel : c’est une technique pour gagner du temps avant de rentrer dans une nouvelle phase. Celle d’une négociation qui concerne de nouveau tout le monde. Là, le décalage entre la négociation et le monde s’interrompt. N’oublions pas, par ailleurs, que quand Bush se retire des négociations, il cherche aussitôt des alternatives : le « major economies forum », l’idée que ça se passera dans le cadre de l’APEC...

Qu’est-ce qui change fondamentalement au sommet sur le climat de Copenhague en 2009 ?

Laurence Tubiana : Le texte qui sort de la conférence de Copenhague est très intéressant. Une phrase y dit que les mécanismes de réduction des gaz à effet de serre ne doivent pas atteindre la souveraineté des États. À Copenhague, se réinstalle l’équilibre tel qu’il est réellement aujourd’hui. Ce n’est pas une négociation entre les États-Unis et l’Europe. Il y a les États-Unis, l’Europe, les émergents et c’est cela le nouveau monde. C’est la fin du schisme. On réarrange un processus autour du rapport de force réel.

Amy Dahan : Je partage votre analyse, Laurence, sur le fait qu’il y a une montée de ces cartographies nouvelles dans les négociations, qui accompagnent aussi les enjeux de l’adaptation au changement climatique. Mais le schisme provient aussi de l’enclavement du climat par rapport au reste des enjeux du monde. C’est en cela que je différencie le climat du commerce. La négociation climat veut s’occuper du business plan de la planète. Tout est lié au climat parce que tout produit des émissions de gaz à effet de serre. Mais dans les grandes enceintes internationales, le G20, le G7, la Banque mondiale, etc., on prend tous les jours des décisions contraires au climat ! Des décisions

qui vont créer des « *lock-in* », qui vont piéger des pays dans les modèles carbonés pour des dizaines d'années : on urbanise sans discuter des enjeux du climat, on crée des hubs aéroportuaires de 80 millions de passagers au Moyen-Orient, etc. Cette compartimentalisation des enjeux, le fait que le climat soit laissé « dans son coin », constitue aussi ce schisme avec le réel.

Face à ces contradictions majeures, à quoi l'on pourrait ajouter que ces négociations portent sur la réduction des émissions de CO₂, c'est-à-dire sur les effets d'un modèle de développement plutôt que sur ses causes, comment l'accord de Paris espéré fin 2015 peut-il revenir dans le réel ?

Laurence Tubiana : Amy Dahan a raison sur cette compartimentalisation. Il n'y a aucune raison pour que le climat devienne l'axe organisateur des réflexions sur le commerce, la croissance économique, la distribution des richesses. Ce n'est que parce que la science dit « *il faut qu'on s'en occupe* », qu'on finit par accepter le diagnostic. Les ressorts profonds de l'activité des sociétés sont complètement étrangers à cet enjeu. Le fait que le problème soit identifié par des scientifiques, et que ce soit rapporté aux sociétés comme quelque chose sur lequel il faudrait s'organiser, est tout de même contradictoire avec tous les ressorts matériels, politiques, idéologiques qui font le quotidien des évolutions sociales et politiques.

Le paradoxe c'est que, pour autant, on ne se débarrasse pas du climat. Quand on observe ce qui se passe en Chine ou en Inde par exemple, il y a une résilience de la question climatique, alors que ces États cherchent à produire des richesses et les distribuer. Ce sont les motivations profondes de tous les gouvernements. Il y a un choc entre ces réalités et cette question climatique dont on n'arrive pas à se débarrasser et qui, au contraire, devient prégnante et qui gagne. Les accords de libéralisation du commerce démarrent en 1948, il faut attendre 1994 pour que le régime sur le commerce se développe pleinement. Avant cela, il est très partiel. Sur le climat, les premiers scientifiques

sonnent l'alarme en 1972. Ensuite il y a la convention climat de Rio (*en 1992 – ndlr*). En réalité, cela ne fait que 20 ans qu'on discute de ce sujet.



Marche pour le climat à New York © Reuters

Aujourd'hui, toutes les institutions internationales s'y mettent. Quand, il y a un an et demi, on a dit qu'il fallait commencer à travailler sur la régulation financière et ses effets sur le climat, puisque tout le système d'investissement arbitrait contre les énergies propres, c'était un tabou ! On ne pouvait pas en parler au Conseil de stabilité financière (FSB), ou dans les banques centrales. Et puis, en l'espace de moins d'un an, cette question émerge. On ne va plus pouvoir ignorer que les régulations financières post-2008 donnent un signal de pénalisation. Je ne sais pas si l'on va régler les choses avant décembre 2015. Certainement pas, en fait. Mais le climat gagne toutes les sphères qui étaient soigneusement protégées. À l'OMC, il y a eu une bataille pour ne pas parler du climat. Aujourd'hui, s'ouvre un chapitre sur la réduction des émissions et la croissance propre dans la négociation sur la libéralisation des services et des biens. Donc le système arbitre contre le climat, mais la perception lente du risque est de plus en plus prégnante et c'est pour cela que ça change.

Le problème, c'est qu'on n'a pas beaucoup de temps pour endiguer le dérèglement climatique. Et que si l'on veut limiter le réchauffement à 2°C, il faudrait réduire d'au moins 5% chaque année les émissions mondiales de gaz à effet de serre

dès aujourd'hui, ce qui est parfaitement irréaliste. Dans ces conditions, à quoi peut servir l'accord de Paris ?



Laurence Tubiana © CG

Laurence Tubiana : C'est une chose de dire que c'est très difficile, c'en est une autre de ne pas le faire. Il y a déjà du réalisme à dire qu'il faut endiguer le plus vite possible le phénomène. Il y a une espèce de nécessité impérieuse, un impératif moral, mais aussi un impératif politique, qui fait que cette négociation ne meurt pas. On enterre à Copenhague et à Cancun l'idée d'un accord juridiquement contraignant et trois ans après, on remet ça en disant « *il faut un mandat pour qu'on y arrive* ». Cela montre qu'on ne peut pas renoncer.

Concernant la courbe de -5% par an, on n'est effectivement pas sur cette pente. Quelle serait une trajectoire compatible ? C'est bien cela la discussion aujourd'hui. Les pays ne vont de toute façon pas, en 2015, prendre des engagements pour 2025 ou 2030 qui permettent de rester sous les 2°C .

Qu'est-ce qu'on peut faire par rapport à ça ? Comment trouver un accord avec des mesures qui donnent une chance d'y arriver ? L'accord de Paris doit répondre à cette question. Ce n'est pas simple, parce qu'il ne peut pas concerner uniquement les 20 pays les plus émetteurs. On doit négocier à 195, même si l'on discute surtout des émissions des vingt États les plus émetteurs. Cet accord va, pour la première fois, demander à chaque pays de dire ce qu'il va faire pour réduire ses émissions. C'est la rupture avec le paradigme du protocole de Kyoto.

En même temps, et c'est là que cela se raccorde avec le réel, on discute de comment on y arrive, et de sur quels secteurs travailler. Et c'est bien pour ça que l'on voit Paris comme un résultat multiple avec, d'un côté

l'accord, de l'autre les contributions des États, et enfin les questions pratiques. Le protocole de Kyoto n'était fait que de chiffres. On ne discutait pas des politiques et des mesures, on ne discutait pas des secteurs. Mais aujourd'hui, à Paris, on discute des secteurs, on discute de l'énergie, on discute de l'urbanisme, on discute des mesures d'efficacité énergétique, on discute des innovations technologiques, des modes d'alimentation. On parle de ce qui doit se passer dans l'économie réelle pour que ceci soit possible.

Chacun veut bien faire quelque chose, mais veut s'assurer que les autres en font autant. Pour une fois, cet accord est jugé nécessaire parce que tout le monde pense qu'on ne doit pas rester comme ça. La Chine, par exemple, ne peut pas faire de politique climatique toute seule. Elle a besoin que les autres le fassent, parce qu'il faut réduire les émissions, parce qu'elle se sent menacée. Mais elle ne peut pas le faire toute seule parce que c'est une grande puissance commerciale, qui dépend aussi des autres. Donc il faut bien que les normes du climat, c'est-à-dire le prix du carbone, les politiques de normalisation sur les appareils, les voitures, tout le réel, il faut que ça commence à rentrer. Parce que personne ne peut rester avec une économie aussi intégrée en ayant des modes de régulation complètement différents. C'est l'avantage de la mondialisation, d'un certain point de vue. Ça a été un désavantage parce que c'est objectivement anticlimat mais, maintenant, à partir du moment où un certain nombre de grands pays se sentent menacés, il faut que cela change. C'est pour cela que tout le monde pousse à un accord, aucun pays ne dit « *il ne faut pas d'accord en 2015* », c'est la première fois que je vois ça.

Et pourquoi alors ?

Laurence Tubiana : Perception de la nécessité de combattre le changement climatique, perception qu'en plus si c'est ça qui se passe dans cette économie réelle, alors il va falloir en être. Les pays ont peur, les gens ont peur, chaque pays parle de ses impacts, il les mesure, il commence à les vérifier. Et ensuite, on ne peut pas faire tout seul, donc il faut qu'on y aille ensemble, et, en plus, si c'est ça le futur de l'économie mondiale, on veut en être.

Mais tous ces éléments ne peuvent pas rentrer dans un accord, on est toujours dans cette tension avec le réel...

Laurence Tubiana : C'est pour cette raison qu'on conçoit l'accord de Paris comme contenant déjà les intentions réelles et les politiques réelles des pays. C'est une chose que l'on a déjà capturée dans les contributions des États. Il faudra un volet financier qui fasse pression pour que les marchés répondent aux besoins d'investissement. Et il faudra aussi ce qu'on a appelé « l'agenda des solutions », c'est-à-dire : qu'est-ce qu'on fait dans l'économie réelle ? Mais on ne peut pas avoir l'ambition de gérer l'économie réelle avec un accord sur le climat, il faut donc que ça se passe dans les programmes de la Banque mondiale, dans les implications des politiques du Fonds monétaire, etc. etc.

Amy Dahan : J'attire tout de même l'attention sur le fait qu'il y a bien sûr un changement de démarche, mais qu'il n'est pas si clair que cela. Avant c'étaient bien sûr des objectifs lointains, un accord *top-down*, mais en même temps, les pays devaient accepter les objectifs qu'on leur assignait, donc ils avaient déjà leur mot à dire. Là, ce sont plus clairement les pays qui avancent, on voit bien que les pays donnent à un moment, à un certain niveau, leurs contributions. Mais jusqu'ici, c'est un peu une juxtaposition des égoïsmes nationaux.

Est-ce qu'un accord peut à la fois être ambitieux et contraignant ? Est-ce que ces deux objectifs ne sont pas contradictoires, à l'heure actuelle ? Je ne dis pas que cela restera toujours impossible mais, comme Laurence Tubiana l'a très bien expliqué, on avance quand même lentement. Donc aujourd'hui, l'idée qu'on doit trouver un accord est partagée, effectivement. Doit-on avoir quelque chose de contraignant mais de très, très peu ambitieux, parce que les grandes puissances ne veulent pas se lier les mains ? D'un autre côté, certains disent que pour les contributions, il faut quelque chose d'ambitieux mais qui ne soit pas contraignant parce que justement le mouvement de l'économie réelle, des entreprises, de la finance carbone, etc., pourrait enclencher des dynamiques. Avec cette idée que, de toute façon, nous

sommes au début d'un mouvement qui durera des années, et que ce n'est pas un problème qu'on va résoudre en décembre quel que soit l'accord qui sort. Je me demande s'il n'y a pas une vraie contradiction ici.

Laurence Tubiana, justement, où est-ce que vous placez le curseur entre l'ambition et la contrainte ?

Laurence Tubiana : Après Copenhague et Cancun, on avait abandonné l'idée d'avoir un accord contraignant, se raccrochant à l'idée de « *chacun va faire* ». Mais ça ne marche pas. Tous les fondamentaux de l'économie vont dans l'autre sens. Et y compris dans l'économie réelle maintenant, les groupes qui ont intérêt à des politiques climatiques solides ont besoin des gouvernements, sinon le niveau de concurrence les défavorisera toujours. On se trouve dans une situation où les entreprises elles-mêmes disent « *il nous faut un accord le plus solide possible parce que sinon on ne va pas y arriver* ». On est au point de bascule : soit le camp de l'économie verte gagne le pari d'être l'économie de demain, soit ils n'y arrivent pas. Ils ont besoin de quelque chose qui leur fasse faire la bascule, qui mette la norme à un autre niveau pour que ce soit eux qui gagnent. En Chine, en Inde... c'est vraiment une bagarre partout. Cette bagarre, disons entre les anciens et les modernes, a besoin d'un accord pour avancer, sinon les modernes pensent qu'ils ne peuvent pas gagner.

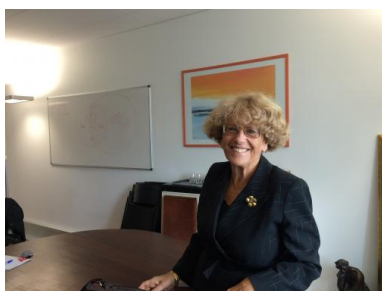
Il y a donc cette tension entre ambition et contrainte, surtout si l'on veut tous les pays dans l'accord. Là-dessus, je dirais d'abord qu'il ne faut pas contraindre tout. Il faut contraindre la discipline, pas les politiques précises des pays. Parce que si l'on dit que les contributions sont contraignantes et que toutes les politiques qu'on indique sont contraignantes, le moins-disant va l'emporter. C'est pour cela qu'il faut qu'une partie reste du domaine du volontariat mais du volontariat transparent, mesurable, vérifiable. Il s'agirait d'obtenir un accord sur les disciplines, c'est-à-dire qu'il y ait un mécanisme de révision des ambitions. C'est complètement central. La grande bagarre aujourd'hui avec les États, c'est sur ce mécanisme de révision. Et on essaye de faire parallèlement cette mobilisation du réel : la finance, les

innovations technologiques, l'action des villes, pour que, cinq ans après, quand on se reverra, les pays soient moins conservateurs qu'ils ne le sont en 2015, et qu'en 2020 déjà ils commencent à dire, en fait on peut faire mieux. D'où l'idée que j'essaie de construire : ce qui va être annoncé en 2015, ce sont des planchers d'objectifs de réduction de gaz à effet de serre, parce qu'il va falloir qu'on montre qu'on peut faire plus.

C'est-à-dire des objectifs minimums pour chaque pays ?

Laurence Tubiana : La contribution chinoise, qui est pour l'instant assez éthérée, va être complétée par le 13^e plan, qui ne sera décidé qu'en octobre. Elle sera peut-être améliorée. L'Europe, autre exemple, va faire plus que ce qui est prévu pour 2020 en termes de baisse d'émissions de gaz à effet de serre. Pour réconcilier ce problème ambition-contrainte qu'Amy Dahan pointe à juste titre, il faut engranger, il faut faire converger toutes les anticipations pour qu'on puisse accélérer le mouvement et rattraper ce rythme des - 5% par an d'émissions de gaz à effet de serre.

Vous insistez sur l'importance de l'économie verte et de la finance carbone pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant le marché européen du CO₂ est un échec. Le découplage entre croissance du PIB et rejets de CO₂ ne s'est pas produit.



Amy Dahan © CG

Amy Dahan : Au sommet Rio +20, en 2012, censé revivifier l'idée de développement durable, le projet de *green economy* promu par les Nations unies et l'Europe a été sèchement récusé par les pays en développement, menés par le Brésil, puissance hôte, et les autres grands émergents. Ils ont déclaré avoir besoin de développement économique tout court, pas spécialement vert. La situation n'a pas beaucoup

changé. On ne réorientera pas l'économie par des mécanismes invisibles de marché, par une approche centrée principalement sur les prix et éloignée des questions matérielles et technologiques. Tant qu'on ne discute pas de production des énergies fossiles, de consommation concrète des ressources ou de produits manufacturés, en bref des causes du problème et pas seulement de ses effets, tant qu'on reste aussi prisonnier de l'enclavement du climat par rapport aux autres enjeux qui font la mondialisation économique et financière, on avance peu. L'extraction des énergies fossiles est par exemple un impensé. Ces négociations devraient permettre la progression des idées de limite ou de transition. On en est loin, elles restent taboues. Il faut peut-être retrouver la capacité de décision et le courage des désaccords en défendant l'idée de décision majoritaire pour les enjeux climatiques...

Le Quai d'Orsay est-il la bonne entité politique pour chapeauter ces négociations ?

Laurence Tubiana : En tout cas, ça marche. Par ailleurs, tous les gouvernements, dont la France, sont en interministériel sur cette question. Par exemple, si je n'étais « que » négociatrice climat, je n'irai pas passer cinq jours au *spring meeting* de la Banque mondiale. La communication existe entre le ministère des finances, le gouvernement, et la négociation climat. De ce point de vue, le Quai d'Orsay fonctionne car c'est très interministériel.

Les élections régionales françaises vont avoir lieu pendant la Cop 21, en décembre. Ne craignez-vous pas des interférences ?

Laurence Tubiana : Je ne sais pas. En France peut-être, mais la France, là, ce n'est pas le sujet ! Tous les pays du monde se fichent bien des régionales françaises !

Amy Dahan : Le seul problème, ce sera peut-être pour les médias français !

Laurence Tubiana : Les médias feront leur choix, ils verront ce qui est important. Mais ce n'est pas mon problème.

Boîte noire

Cet entretien s'est tenu dans les locaux du service de Laurence Tubiana, au ministère des affaires étrangères, pendant environ une heure. Nous avons

ensuite renvoyé deux questions aux interviewées,

ainsi que la retranscription de l'entretien. Seule Amy Dahan a répondu, renvoyant quelques rares et légères corrections formelles sur ses propos.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.